



Réserve Naturelle Régionale
GORGES DU GARDON

*Je découvre la nature avec
la Réserve Naturelle !*

Balades thématiques

Evènements en salle

Chantiers nature

Animations programmées en mars-avril 2021

Information et inscriptions (obligatoires) : 06 27 03 30 84 / gardon@cen-occitanie.org

MARS

- Chantier nature – Mercredi 24 mars de 9h30 à 14h : Nature propre

Venez faire partie des bénévoles qui participent à rendre aux berges du Gardon et à la garrigue un aspect naturel et préservé en ramassant les déchets abandonnés.

Difficulté de la marche : Difficile (berges parfois glissante et encombrée de végétation, 8 km de marche environ)

Pensez à porter : chaussures de marche, gants, sacs, pique-nique

AVRIL

- Balade accompagnée – Lundi 19 avril 10h à 17h : A la découverte des insectes

Comment chante un criquet ? Que mangent les papillons ? Venez participer à cette balade guidée par un entomologiste pour mieux connaître et comprendre les petites bêtes qui vous entourent.

Difficulté de la marche : Moyenne (chemin caillouteux et escarpé en partie, dénivelé de 150m, 8 km de marche environ)

Pensez à porter : chaussures de marche, pique-nique

- Balade accompagnée - Mercredi 21 avril de 9h30 à 16h30 : Sur les traces de Saint-Vérédème

Empruntez l'un des plus vieux sentiers des gorges du Gardon vers un célèbre lieu de pèlerinage. Découvrez son histoire, celle des gorges, et les pratiques ancestrales d'usages de la garrigue.

Difficulté de la marche : Moyenne (chemin caillouteux et escarpé en partie, dénivelé de 150m, 8 km de marche environ)

Pensez à porter : chaussures de marche, pique-nique, lampe de poche

- Balade accompagnée - Jeudi 22 avril de 9h30 à 16h : Lumière sur les cavernicoles

Les cavités creusées il y a 6 millions d'années par le Gardon abritent aujourd'hui une biodiversité spécifique et fascinante. Venez participer à un voyage souterrain hors du commun.

Difficulté de la marche : Moyenne (chemin caillouteux et escarpé en partie, dénivelé de 150m, 8 km de marche environ)

Pensez à porter : chaussures de marche, pique-nique, lampe de poche

- Atelier photo – Mercredi 28 avril de 9h30 à 16h : Photographier l'eau

Au cours de ce premier atelier d'une série de cinq, vous serez accompagnés par David Tatin, naturaliste ayant travaillé 15 ans dans la protection de la nature aujourd'hui devenu photographe professionnel. Par le circuit de la Baume, vous irez photographier le Gardon et ses résurgences. Figurer le mouvement de l'eau ou le laisser s'écouler, utiliser des filtres... venez apprendre à capter l'ambiance de la rivière.

Difficulté de la marche : Difficile (chemin caillouteux et escarpé en partie, dénivelé de 150m, 7 km de marche environ, berges glissante et trépied fortement recommandé à porter)

Pensez à porter : chaussures de marche, pique-nique, appareil photo (smartphone acceptés), trépied.

Toutes nos animations se déroulent dans le respect des règles sanitaires en vigueur, à savoir pour le moment : nombre de participants limités à 5 + 1 animateur, port du masque obligatoire en intérieur et à l'extérieur lorsque les distances physiques ne peuvent pas être respectées, désinfection du matériel utilisé.

Des animations toute l'année, pour toute la famille...

A Sanilhac-Sagriès
(10 km d'Uzès, 20 km de Nîmes)

Balades thématiques

Apprenez à reconnaître les oiseaux, découvrez le monde des insectes, laissez-vous conter la nature, remontez dans le temps pour connaître l'Histoire géologique de la formation des gorges ou les usages passés de la garrigue... Vous trouverez forcément une balade pour vous !

Evènements en salle

Des films et des conférences sur la biodiversité, la géologie ou l'Histoire locale, suivis d'échanges avec des intervenants spécialistes.

Chantiers nature

La nature a besoin de vous, rejoignez nos équipes de bénévoles !

Informations et inscriptions :

06 27 03 30 84 / gardon@cen-occitanie.org



Réserve Naturelle Régionale
GORGES DU GARDON

La Réserve Naturelle en bref

Dès les années 70, les acteurs locaux dans les gorges du Gardon prennent conscience de l'importance de préserver leur patrimoine naturel. A Sanilhac-Sagriès, en 2001, cette volonté se traduit de façon prononcée : la portion des gorges se trouvant sur la commune devient Réserve Naturelle. Aujourd'hui, la commune et le Conservatoire d'espaces naturels sont propriétaires des terrains classés et gestionnaires de ce joyau de nature de près de 500 hectares.

Les Réserves Naturelles de France poursuivent trois missions indissociables : protéger les milieux naturels, la faune, la flore et le patrimoine géologique, gérer ces patrimoines et sensibiliser les visiteurs et les habitants.

C'est pourquoi un programme d'animations vous est proposé chaque année.